

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX

Séance du 28 juillet 2026

Nombre de membres :

afférents au C.M. : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 24/07/2026

Date d'affichage : 29/07/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal provisoire, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Représentés : GRENET Michel donne pouvoir à SEDRAOUI Rachid, MASCOT Vincent donne pouvoir à CHRISOSTOME Marie-Elisabeth

Secrétaire de séance : Monsieur ROUSSIER Victor

Objet : Marché public de rénovation mairie Avenant n°2 Lot n°5

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'acte d'engagement signé pour le lot n°5,

Considérant que l'avenant est une augmentation de 1 098 € TTC, soit une augmentation de 2,59 %,

Considérant que la modification tarifaire est issue de circonstances et sujétions techniques imprévues et notamment la mise en place de réglettes lumineuses,

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** l'avenant n°2 du lot n°5 dans le cadre du marché public de rénovation énergétique de la mairie.
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents.

Résultat du vote :

POUR : 9 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid)

ABSTENTION : 2 (CHARVE Marianne, TREILLET Jonathan)

CONTRE : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

**Le Maire
Sylvie ROUZÉ**

